

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0043164

147678

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4543

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : KHAOUDI Bouchaib.

Date de naissance : 12-05-1960

Adresse : 210 Bd Al Jourane Salmi 11

Tél. : 0674370077

Société :

Autre :

Total des frais engagés : 100 + 1065 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. AMRAINE Hajar
Médecine Générale
Rajd El Bernoussi 1, GH5
Lot. 4, Appt 3, Casablanca
Tél. : 05 22 76 89 16

Cachet du médecin :

Date de consultation : 30/01/2023

Nom et prénom du malade : KHAOUDI Bouchaib

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

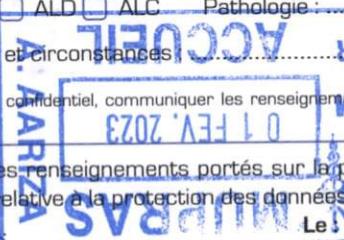
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 01-02-23 Le : 01-02-23

Signature de l'adhérent(e) : Bouchaib



Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30.01.23	S	100DH		Dr. A. MEDIKATINE, Hajja Raid El Bernoussi Lot. 4 Appt 31 Date: 05/02/2023

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE FILALI-CASABLANCA Mme FILALI GUENNOUN 103 Boulevard Al Houcine Sidi M'jid 2 - Casablanca Tel: 05 22 38 01 47 ICE : 002115854000092 INP : 092004506	30/01/23	1065,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553		Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hajar AMRAINE

Diplômée de la Faculté de Médecine

De Casablanca

Médecin à la polyclinique CNSS

Médecine générale-URGENTISTE

Echographie

ECG

Examen médical de permis de conduire



الدكتورة هجر عمرain

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة بصفحة الضمان الاجتماعي

الطب العام - طب المستعجلات

أمراض النساء - الرجال - الأطفال

السكري - الضغط الدموي

الفحص - المخبر - المختبر - الكهربائي للقلب

سيارة

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1

Ain Sebaâ Casablanca

Lantus Solostar 100U/ml inj

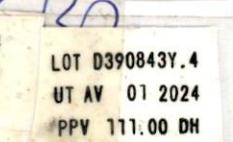
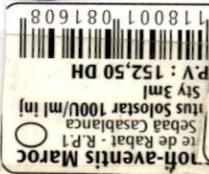
b1 Sty 3ml

P.P.V : 152,50 DH

6 118001 081608

30.01.23

Casablanca le :



PPV 34DH70

152,50 6/01/23 Hajar Boulaib
x 11 Lantus 11

111,00 333,00 12/01/23 Hajar Boulaib x 11
3 Hajar Boulaib 11

34,70 104,00 12/01/23 Hajar Boulaib x 11
3 PHARMACIE TRADITIONNELLE CASABLANCA
alme FILALI 220, Avenue de l'Indépendance
220, Boulevard de l'Indépendance
Salma 2 Casablanca
Tel: 022 38 01 41
Fax: 022 38 54 000
ICP: 002 168540000
IN.P.E: 002 0004506

1065,00 14P21 87,30

DR. AMRAINE Hajar
Médecine Générale
M. A. AMRAINE Hajar
M. A. AMRAINE Hajar
M. A. AMRAINE Hajar
M. A. AMRAINE Hajar

رياض البرنوسي 1 GH5 عمارة 4 رقم 3 الطلاق السفلي أناسي سيدى مومن الدار البيضاء.
الهاتف/ الفاكس: 05 22 76 89 16